

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2021 - 20h30

Le Compte rendu du dernier conseil est accepté à l'unanimité.

Signature de la convention « Petites Villes de Demain »

La convention qui sera signée, sera conclue entre nous, la Préfecture, le Département, et Mellois en Poitou. Elle permettra de bénéficier d'ingénierie et facilitera l'obtention d'éventuelles subventions. Les grands axes définis sont la redynamisation du centre-bourg, les travaux de mise en accessibilité des voiries et trottoirs du centre, les travaux de sécurisation du carrefour de la rue Gate-bourse et de la rue de l'Anguillerie. Le(s) poste(s) de chargé de mission sera (ont) financés à 75 % par l'État, le reste incombant aux collectivités. Sur Mellois en Poitou, Brioux, Chef, Lezay, Melle et Sauzé se partageront le(s) poste(s) alloué(s).

Subvention exceptionnelle au Foyer de Vie APADEI de Lezay.

Suite à la vente de vieilles ferrailles stockées aux ateliers municipaux, la Commune va allouer une subvention exceptionnelle de 1 500 € au Foyer de vie ADAPEI de Lezay pour l'aider à financer l'acquisition d'un quadricycle dit « Rosalie ».

Personnel : création de postes

Validation de la création de 2 postes d'agent de maîtrise à temps complet pour pouvoir faire bénéficier 2 agents du service technique d'avancement au titre de la promotion interne.

Création d'un poste d'adjoint technique non titulaire afin de pouvoir recruter ponctuellement un agent au niveau des espaces verts, et ainsi épauler ce service.

Le tableau des emplois sera donc modifié pour tenir compte de ces créations.

Logement du 1bis allée de l'école maternelle : carence de loyer

Le Conseil, au vu des travaux que la locataire a effectué dans l'appartement (montant de la facture des fournitures + estimation du coût de la main d'œuvre économisée), décide d'accorder en contre partie, une carence de loyer d'un mois.

Tarif complémentaire 2021

Il est décidé de louer une vitrine réfrigérée à un commerçant non sédentaire, présent sous la halle alimentaire, à raison de 24 € par trimestre (en sus du montant de la location de son banc).

Questions diverses :

- Le tirage au sort des jurés d'assises pour la session de 2021 se déroulera le 17 mai.
- Commission des marchés : le panneau « vache » est installé sur le toit du bâtiment administratif du foirail. Il est nécessaire de prévoir son éclairage pour sa mise en valeur. 3 barrières automatiques extérieures ont été remplacées. L'écran pour l'affichage des cours des différents marchés est installé sous le foirail et donne entière satisfaction. Les apports restent un peu faibles, mais stables : 1078 veaux mardi dernier. M. et Mme Girard ont donné leur préavis et quitteront leur fonction au 31 décembre prochain. A ce jour, personne ne s'est fait connaître pour reprendre le Restaurant du marché. Au marché forain, pour l'instant ne sont acceptés que les professionnels pour l'alimentaire, la vente de volaille vive, et la vente des plants (légume et ornement). A noter que la claustration des volailles est levée.

Le 1er juin prochain, se déroulera une visite du marché aux bestiaux par le biais du Pays d'Art et d'Histoire.

- Commission des bâtiments et de la voirie : elle se réunira le 11 mai. Les études relatives aux travaux du gymnase avancent doucement. Les travaux de la salle des fêtes se déroulent selon le calendrier, cependant, une étude sur la charpente va peut-être engendrer des coûts de désamiantage. Une rencontre cette semaine doit avoir lieu en présence des protagonistes afin de fixer le déroulement des éventuelles opérations qui seraient nécessaires. La cloche de l'église date de 1763 et est inscrite au mobiliers historiques. Elle présente d'importants signes d'usure qui méritent une intervention. Elle repose pour partie sur le plancher qui va nécessiter également des travaux de renforcement. A noter qu'un mécanisme d'horloge datant du 16^e est stocké dans le clocher. Il pourrait/devoir être restauré pour sa mise en valeur. Les devis relatifs à la réfection de la voirie desservant le collège et l'école élémentaire sont en cours d'élaboration. Ils seront analysés en commission. Une rencontre avec le Département (service de la voirie) s'est déroulée dernièrement. Le rond point de la rue de Chantalouette a été abordé, tout comme une étude sur un cheminement piéton le long du Chaboussant (projet pour 2022 ?), le carrefour dit d'Intermarché pourrait faire l'objet d'une sécurisation à moindre coût par le biais de jeux de peintures pour limiter la vitesse des véhicules venant de Chey. Ces différents projets seront vus en commission.
- Suite à un dernier échange avec le directeur du SIEDS, il s'avère que le montant de l'estimation du terrain potentiellement cédé ne présente par d'erreur et est établie pour 15000 €HT. La transaction s'élèverait donc, avec les différents frais, à 16 537,44 €.
- Commission projets citoyens : l'atelier numérique (activité organisée par la Bêta-pi de Melle, se déroulant momentanément à la salle de la Petite rivière, le temps des travaux dans le local mitoyen, dit « pôle numérique ») est victime de son succès : de nombreuses demandes d'inscription ont nécessité l'ouverture de 2 créneaux supplémentaires. L'inauguration de l'îlot Beaufigeau est fixée au 26 juin. Dès le matin vers 9h30 se déroulera l'inauguration officielle, suivie vers 11h de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants et des bébés nés dans l'année. Possibilité d'un repas à partager (paella sur réservation) ou à emporter. L'animation sera assurée par un groupe musical. Entre 10h et 17h, présence de stands des associations pour présenter leur activité, doublée avec un forum des savoir-faire de professionnels. Des stands de commerçants non sédentaires seront présents sur la place du marché (face au magasin de fleurs). Il est prévu une animation le soir (pique-nique musical et feu de la Saint-Jean). Tout cela sous réserve des mesures sanitaires en vigueur à ce moment-là. Il est constaté de nouvelles dégradations au niveau des dernières plantations : des arbustes ont été arrachés et jetés par-dessus le muret des maisons de la rue du temple.
 - Commission urbanisme : un circuit rando-vélo est en cours de fléchage, il est localisé à cheval sur les communes de Vançais et de Lezay. Son point de départ est à Vançais. La mise en place du nouveau dispositif de collecte des ordures ménagères est fixée pour le moins de juin. Mellois en Poitou va communiquer auprès des administrés. Les travaux relatifs à la création d'une nouvelle déchetterie de Lezay vont débuter fin 2021.
 - Déclaration d'intention d'aliéner : la commune décide de ne pas exercer son droit de préemption au vu des transactions présentées.

Fin de conseil : 22h00

Prochain conseil le 19 mai 2021 à 20h30